



Livret d'accueil

Rentrée 2025-2026

EPPU Jules Verne-Cerisiers

Croissy sur Seine

5, rue de la Garenne
78290 Croissy sur Seine
Tel : 01 39 76 60 89
Courriel : 0781970t@ac-versailles.fr
Site internet : <http://julesvernecroissy.toutemonecole.fr/>

Votre enfant fait sa première rentrée à l'école primaire et le mode de fonctionnement est différent de celui que vous connaissiez à la maternelle.

L'accueil et la restitution des élèves se font pour commencer à la porte de l'école et non plus à celle de la classe.

Votre enfant va progressivement gagner en autonomie, les maîtresses sont seules il n'y a plus d'Atsem pour les assister.

La charge de travail va devenir plus importante sur une journée et les leçons devront être travaillées le soir, le mercredi et le week end.

La rentrée au CP est un cap qu'il faut accompagner et cette année si importante pour la suite renferme quelque chose de magique car nous sommes fiers d'assister et de participer en tant que parents ou en tant qu'enseignants à une métamorphose qui nous laissera, soyez-en sûrs, de magnifiques souvenirs.

Stéphane NICLOT, directeur

*La formation dispensée dans les écoles élémentaires assure l'acquisition des fondamentaux : **lire, écrire, compter, respecter autrui**.*

De plus,

- elle suscite le développement de l'intelligence, de la sensibilité artistique, des aptitudes manuelles, physiques et sportives ;*
- elle dispense les éléments d'une culture historique, géographique, scientifique et technique ;*
- elle offre une éducation aux arts visuels et aux arts musicaux ;*
- elle assure l'enseignement d'une langue vivante étrangère et peut comporter une initiation à la diversité linguistique ;*
- elle contribue également à la compréhension et à un usage autonome et responsable des médias, notamment numériques ;*
- elle assure l'acquisition et la compréhension de l'exigence du respect de la personne, de ses origines et de ses différences ;*
- elle transmet également l'exigence du respect des droits de l'enfant et de l'égalité entre les femmes et les hommes.*

Elle assure conjointement avec la famille l'enseignement moral et civique qui comprend, pour permettre l'exercice de la citoyenneté, l'acquisition, le partage des valeurs et symboles de la République et de l'Union européenne, notamment de l'hymne national et de son histoire.

Eduscol – Pour l'école de la confiance

L'école élémentaire dans l'école primaire

L'école élémentaire constitue avec l'école maternelle, l'école primaire. Le cycle des apprentissages fondamentaux (ou cycle 2) comprend le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et le cours élémentaire deuxième année (CE2).

L'école élémentaire travaille avec l'école maternelle pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages et un suivi individuel des enfants.

Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité qui a un programme d'enseignement, mais c'est également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

Ce que votre enfant va apprendre au CP

Lecture, écriture, vocabulaire

Grâce à la maternelle, votre enfant est bien préparé à l'**apprentissage de la lecture et de l'écriture**. En CP, il apprend à lire 2 heures par jour.

Au cours du premier trimestre, il va lire de mieux en mieux et comprendre progressivement ce qu'il lit.

Votre enfant a besoin d'être rassuré pour avancer en toute sérénité. Il est important de valoriser ses progrès et de l'aider, si nécessaire, en l'invitant à décomposer en syllabes les mots qu'il ne parvient pas à lire ou à écrire.

Relire avec lui ses leçons le soir l'aide à progresser, lire une histoire lui donne le goût de la lecture.

Toi tu lis
la **PREMIÈRE** page
et moi **LA SECONDE** !
D'accord ?



Grâce aux multiplications,
on va avoir **PLEIN DE BILLES** !

Mathématiques

En CP, votre enfant apprend à compter jusqu'à 100.

Il va aussi étudier le sens des quatre opérations :

addition, soustraction, multiplication et division, qu'il approfondira dans les classes suivantes. Cela lui permet de commencer à résoudre des problèmes simples.

Votre enfant va apprendre ses tables d'addition, puis de multiplication à partir du CE1. Plus il sera à l'aise avec ses tables, moins il aura de difficultés en mathématiques.

Enseignement artistique

L'éducation artistique et culturelle développe la créativité de tous les élèves et leur confiance en eux.

À l'école élémentaire, les élèves bénéficient de 2 heures d'enseignement artistique chaque semaine : étude d'œuvres et d'artistes, pratique des arts plastiques et éducation musicale.

Une chorale par école : le chant permet aux enfants de découvrir la musique et de prendre conscience de leur corps, de leur respiration et du son de leur voix.



Les savoirs
fondamentaux

lire

écrire

compter

respecter autrui

Suivre les apprentissages de votre enfant



Deux évaluations nationales

Votre enfant passe des évaluations nationales en septembre et janvier. Elles permettent aux professeurs de mieux adapter leurs enseignements aux élèves et de veiller à la bonne acquisition des savoirs fondamentaux.

Les résultats de votre enfant vous sont transmis par son professeur. C'est l'occasion d'échanger sur la réussite de votre enfant.

Les évaluations du quotidien

Elles aident votre enfant à fournir un travail régulier, permettent de **faire un point** sur ses connaissances et ses compétences et de vérifier ses acquisitions.

Il est très important de suivre au quotidien les progrès ou les difficultés de son enfant.

Les bilans périodiques

Deux fois par an, ils vous renseignent sur les acquis, les progrès et les difficultés éventuelles. Un indicateur simple évalue les résultats de votre enfant par rapport aux **objectifs d'enseignement** :

non atteints

partiellement atteints

atteints

dépassés

« Lire, c'est échanger l'ennui contre un plaisir. »

« Ecrire c'est une respiration ! »

« Compter c'est se structurer »



Quelques conseils intéressants dans la mallette des parents :

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID147/l-apprentissage-de-la-lecture-et-de-l-ecriture-au-cp>

Lexique de l'école élémentaire

APC

Activités Pédagogiques Complémentaires pour l'aide aux élèves pouvant rencontrer des difficultés ou pour des activités prévues dans le projet d'école.

Animateurs

Ils interviennent pendant la pause méridienne, les activités périscolaires, le goûter et la garderie du soir

Assurance scolaire

Elle est obligatoire pour toutes les activités périscolaires (cantines, goûters, activités débordant du cadre scolaire).

Conseil d'école

Une fois par trimestre sont réunis : l'équipe enseignante, le représentant du Maire, l'IEN, les parents d'élèves élus. Le conseil donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école, la restauration scolaire, le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école.

Equipe éducative

présidée par le Directeur de l'école qui invite tous les partenaires auxquels incombe la responsabilité **éducative** d'un élève, l'équipe éducative dresse un diagnostic et des perspectives afin d'améliorer le comportement ou les résultats de l'élève.

Election des représentants des parents d'élèves

Les parents d'élèves élisent, au mois d'octobre, les représentants qui siégeront au conseil d'école. Chaque parent est électeur et éligible.

IEN

Inspectrice de l'Éducation nationale. Elle est le premier supérieur hiérarchique de tous les enseignants et du directeur de l'école.

OCCE

Office Central de la Coopération à l'Ecole il permet de resserrer les liens de coopération entre l'école et les familles, de favoriser la réalisation d'actions pédagogiques et éducatives.

PAI

Projet d'Accueil Individualisé il permet de définir les adaptations nécessaires (aménagements d'horaires, dispenses de certaines activités, organisation des actions de soins...). Il est rédigé avec le médecin de l'éducation nationale.

PPRE

Un **Programme Personnalisé de Réussite Educative** (PPRE) est un plan d'actions pouvant être mis en place pour votre enfant s'il rencontre des difficultés d'apprentissage dans sa scolarité. L'objectif du PPRE est de l'accompagner individuellement pour l'aider à maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissances et de compétences.

PPS

Projet Personnalisé de Scolarité pour les élèves porteurs de handicap.

Projet d'école (voir page suivante)

L'équipe enseignante élabore un projet pédagogique spécifique à l'école pour une durée de trois ans, dans le cadre des programmes. L'équipe pédagogique a choisi de travailler sur le climat scolaire.

RASED

Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté
Les personnels des Rased (psychologues de l'éducation Nationale et professeurs des écoles spécialisés) apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées

Les horaires hebdomadaires de l'école

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, la journée d'école se déroule comme suit :

7h30-8h20	8h20-8h30	8h30-11h30	11h30-13h20	13h20-13h30	13h30-16h30	16h30-18h	18h-18h30
Garderie du matin	Accueil du matin	Enseignement	Cantine	Accueil de l'après-midi	Enseignement	Etude	Post-Etude

Temps scolaire
Temps périscolaire

Quelques rappels de règles à l'école élémentaire

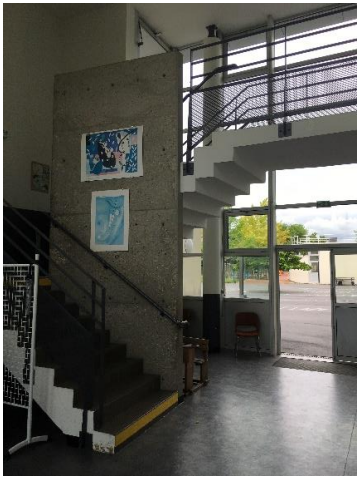
Sécurité : En élémentaire, les élèves peuvent sortir seuls à 11h30 et 16h30. La responsabilité de l'Education nationale s'arrête à ces horaires. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. Aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui. Nous restons cependant très vigilants au moment des sorties.

Absences : Les parents sont tenus de prévenir l'école rapidement. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical sera demandé au retour de l'enfant à l'école.

Santé et Hygiène : L'enfant doit arriver propre à l'école, et tout parasite (poux, champignons, ...) doit être traité. Aucun médicament ne peut être administré à l'école, sauf dans le cadre d'un PAI, entériné par le médecin scolaire. Un enfant malade ne peut pas être gardé à l'école. En cas de fièvre ou d'accident, les familles sont averties et expressément priées de venir chercher leur enfant.

Assurance : Les enfants doivent être assurés en responsabilité civile et individuelle accident.

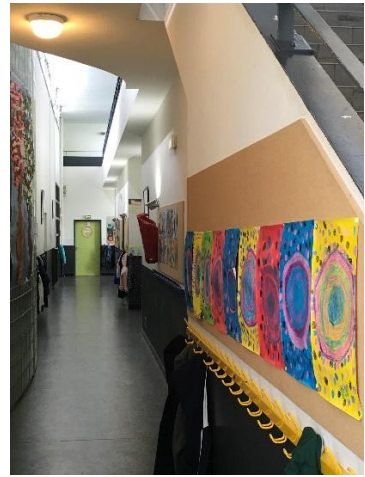
Quelques photographies



Le hall d'entrée



La cour de récréation



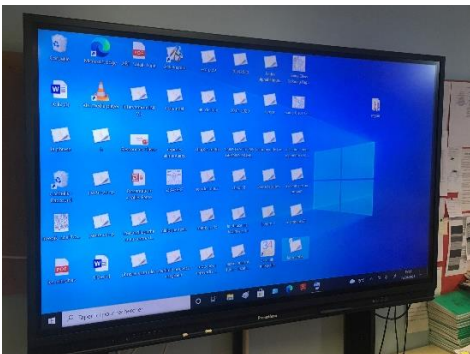
Couloir du rez-de-chaussée



Espace détente



Entrée principale



Un VPI dans chaque classe



La cantine sur place



Un gymnase également salle de spectacle



Une école qui pense à la nature

La rentrée 2025-2026

Lundi 1^{er} septembre 2025 : afin de prendre le temps d'accueillir nos nouveaux élèves dans les meilleures conditions, **la rentrée des CP est prévue à 9h** (rentrée de toutes les autres classes à 8h20).

Que prévoir pour mon enfant ?

- Des habits dans lesquels il sera à l'aise ;
- Son cartable : liste du matériel disponible sur le site de l'école
- S'il reste à l'étude, préparez-lui son goûter. Evitez les chips et les sucreries, préférez les fruits, les compotes, le pain, le chocolat...

Comment préparer la rentrée ?

Rediscutez avec votre enfant de l'école, de ce qu'il va faire en classe, rassurez-le (vous viendrez le chercher pour le déjeuner ou à 16h30...), ne lui mentez pas.

Pour une année réussie...

Dialoguez régulièrement avec l'enseignant de votre enfant, respectez les horaires de l'école, lisez et signez le cahier de liaison, respectez le règlement intérieur de l'école, donnez un rythme régulier (coucher tôt, ...), signalez tout changement (numéro de téléphone, situation familiale...).

Bonne rentrée !